

L'APPOSITION : UNE FONCTION À RÉESTIMER

Marc WILMET

Université de Bruxelles (U.L.B.)

Comme son correspondant grec *épithète*, le terme *apposition* est issu de l'ancienne rhétorique, où il désignait une «figure de construction par exubérance» (Fontanier). La grammaire scolaire du XIX^e siècle l'affecte à une *fonction syntaxique*, identifiée après les fonctions sujet, complément d'objet, complément circonstanciel, et avant l'attribut.

La démarche mérite d'être retracée.

– Première fonction dans l'ordre hiérarchique : le *sujet*, nécessaire à l'accord du verbe. Il suffit de poser les questions «*qui est-ce qui... ?* pour les personnes et *qu'est-ce qui... ?* pour les choses» (le «truc» se trouve encore chez Grevisse 1980¹¹, § 275).

– Deuxième fonction, indispensable, elle, à l'accord du «participe passé conjugué avec *avoir*» : le *complément direct*, i.e. non prépositionnel, délimitant par soustraction une troisième fonction : le *complément indirect*, prépositionnel.

Or certains compléments directs sont négligeables. *Le boulanger a pétri LA NUIT* aura beau projeter en tête de phrase le nom *nuit*, ce féminin ne déclenchera jamais la variation du participe *pétri*. On pourrait évidemment – on ne s'en est pas privé – «sous-entendre» la préposition afin de rétablir un complément indirect : *pendant la nuit*. Mieux vaut utiliser une méthode qui a fait ses preuves : sur la lancée des questions *qui est-ce qui... ?* et *qu'est-ce qui... ?* localisant le sujet, *qui (est-ce que) ?* et *(qu'est-ce) que ?* ou *quoi ?* détecteront les compléments directs intéressants. Ainsi, *Le boulanger pétrit LA NUIT* ne répond ni à «*(Qu'est-ce) que* pétrit le boulanger ?» ni à «*Le boulanger pétrit quoi ?*» mais à «*Quand* le boulanger pétrit-il ?».

– Autour de *quand ?*, plusieurs mots interrogatifs jouent des coudes : *où ?*, *pourquoi ?*, *comment ?* Ils conduisent à cerner une quatrième fonction : le *complément circonstanciel*, de temps, de lieu, de cause et de manière. Son installation provoque la refonte d'une fraction des compléments directs et des compléments indirects en compléments directs ou indirects *d'objet*, vite réétiquetés compléments *d'objet direct*, compléments *d'objet indirect*, et accédant sous cette forme à la gloire du sigle : C.O.D., C.O.I.

Désormais, les praticiens n'auront de cesse d'allonger la liste des compléments circonstanciels : de prix, de poids et de mesure (question *combien ?*), d'accompagnement et d'instrument (questions *avec qui ?* ou *avec quoi ?*), et,

le stock d'interrogatifs épuisé, circonstanciels de moyen, de propos, de résultat, de condition, de conséquence, d'opposition, de comparaison, d'addition... Au bord du Rubicon, un complément d'attribution (par exemple, *Pierre offre un livre À MARIE*) et un complément d'agent (par exemple, *Le livre a été offert PAR PIERRE*) hésitent entre l'objet et la circonstance.

- Sur ces entrefaites, le sujet, qu'on croyait casé, se rappelle à l'attention. Passe encore qu'il abdique ses prérogatives régaliennes dans, par exemple, *Il pleut DES HALLEBARDES* (= «Des hallebardes pleuvent»), le détronement provisoire du sujet *réel* en faveur d'un sujet *apparent* y pourvoira.

Plus déconcertant, le singulier à, par exemple, «Femmes, moine, vieillards, tout *était* descendu» (*La Fontaine*). *Qui est-ce qui descend ? Des femmes, un moine, des vieillards* : assez de voyageurs pour justifier le pluriel.

Une cinquième fonction pointerait les noms «suppressibles» *femmes, moine, vieillards* vis-à-vis de l'«insuppressible» *tout* : l'*apposition*, flanquée d'une sixième fonction : l'*apostrophe*.

C'est dans [le type d'exemples *Maire de mon village, j'y passe trois jours par semaine* ou *Enfant, il eut de grandes difficultés familiales*] que, lorsque le verbe est à la 2^e personne, particulièrement à l'impératif, la construction se confond avec celle de l'apostrophe (Arrivé, Gadet et Galmiche 1986, s.v. *apposition*).

- Ce périlleux échafaudage demeure sous la menace d'un cataclysme, car les compléments du verbe *être* subissent aussi vaillamment que les compléments d'objet direct l'épreuve de *qui est-ce que ?*, *qu'est-ce que ?*, *quoi ?* et malgré cela ne commandent pas l'accord du participe passé (par exemple, *Marie a été boulangère*. Qu'est-ce qu'a été Marie ? Boulangère, mais, nonobstant l'antéposition du complément, *La boulangère qu'a ÉTÉ Marie*).

Bon, on en fera des *attributs*, quitte à user d'une entourloupette : «Le verbe *être* n'ayant pas de complément direct, on appelle attribut le mot qui paraît en être le complément direct» (Saint-Germain, *Principes élémentaires de grammaire et d'analyse grammaticale*, 1862; cité par Chervel 1977, p. 193).

Tous les pions du drame sont en place. De «l'apposition est un nom suppressible», l'école va déduire abusivement qu'un nom suppressible est une apposition, puisqu'un adjectif suppressible n'en est pas une.

De là une surestimation et une sous-estimation constantes de la fonction.

L'apposition surestimée

Prenons un *fauteuil VOLTAIRE* et le roi *LOUIS*. *Voltaire* et *Louis* peuvent être omis. Une première définition, large, de l'apposition les enrôle sur la base d'une simple relation de contiguïté des noms propres et des noms communs. En un deuxième temps, une condition de coréférentialité s'ajoute, qui élimine *Voltaire*

mais retient *Louis* (Voltaire «n'est pas» un fauteuil, tandis que *Louis* «est» bien le roi).

L'étiquette «apposition» concerne (...) normalement un nom qui complète un autre nom mais le précise tout en désignant la même chose (ils ont la même référence). Par exemple, dans : *Nos amis les bêtes, les bêtes* est en apposition à *nos amis*. Même chose pour *La région du Nord est prospère* (la région dont je parle est le Nord, le Nord est la région dont je parle).

Le nom en apposition se distingue ainsi du nom complément, qui n'a pas la même référence que le nom auquel il se rapporte; ainsi, dans : *Une crème caramel, crème et caramel* ne désignent pas la même chose (la crème en question n'est pas du caramel et *vice versa*) : *caramel* est donc complément du nom *crème*. De même dans : *Le pays du fromage, pays et fromage* ne désignent pas la même chose (le pays n'est pas le fromage et *vice versa*); *fromage* sera dit complément du nom *pays* (Leeman-Bouix 1993, p. 31-32).

Le modèle latin *urbs Roma* (avec nominatif *Roma* et non génitif *Romae*) conforte le raisonnement. Du coup, on annexe les constructions prépositionnelles *la ville de Rome, la ville de Paris*..., on y postule un *de* «vide» ou «incolore», et l'on dispute à qui mieux mieux de l'apposition et de l'apposé selon que *ville* ou *Paris* sont les «mots importants» du syntagme *ville de Paris*. Comment calibrer cependant leur «importance» respective quand on s'avise que le premier nom est effaçable *salva veritate* (par exemple, *La ville de PARIS me plaît* ⇒ *PARIS me plaît*) tout en régissant l'accord (par exemple, *La VILLE de Paris est BELLE* vs *Paris est BEAU*) ? Autant prôner un tirage à pile ou face. Le Code belge de 1949 s'y résolvait allègrement.

Lorsqu'il s'agit d'un titre juxtaposé à un nom, comme dans les exemples suivants : *Capitaine Renard; Monsieur Dubois*, c'est le titre qui est l'apposition. Mais lorsque deux noms sont unis par la préposition *de* et désignent une même entité, comme dans : *La ville de Liège*, où est le terme principal déterminé par l'autre ? On peut soutenir que c'est *ville*, dont l'extension est la plus large, ou que c'est *Liège*, qui apparaît comme le mot essentiel. Cherche-t-on un critère dans la place respective des termes ? On peut dire que l'apposition suit normalement le mot qu'elle complète. Mais on objectera qu'elle peut aussi le précéder. Devant ces fluctuations légitimes, mais qui, nous dit-on, déconcertent les élèves, la Commission, invitée à établir une règle fixe, a cru devoir adopter la convention suivante : c'est le second mot, introduit par la préposition vide, qui sera considéré comme une apposition (*Code de terminologie grammaticale*, Bruxelles, 1949, p. 9-10).

Tesnière avait dénoncé ces hérésies : «[Dans les deux exemples *la ville de Rome, la ville de Paris*], *de Rome* ou *de Paris* n'est pas une apposition comme on l'enseigne couramment, mais bien une épithète» (1959, p. 165, § 15).

Epithète ayant çà et là servi indûment de doublet à *adjectif* (la nomenclature officielle conserve une trace de ce dérapage en appelant «épithète» l'*adjectif* de, par exemple, *le château MATERNEL*, et «complément déterminatif» le *nom* transféré de, par exemple, *un fauteuil VOLTAIRE*), nous préférons parler de

fonction déterminative. L'opposition pertinente devient celle de la *détermination* (avec ses trois volets 1° de quantification, 2° de caractérisation, 3° de quantification-caractérisation : cf. Wilmet 1986) et de la *prédication*, dont relèvent aussi bien l'apposition que l'attribut.

Seront éliminées en conséquence les «appositions intégrées» de Rioul (1983), notamment :

(1) *Le roi Louis...*

Louis est caractérisant direct du noyau nominal *roi*. Il circonscrit l'extension de l'ensemble des rois à un sous-ensemble de rois Louis sur lequel l'article *le* prélève un élément épuisant le solde. Cela n'empêche pas qu'il y ait plus de Louis que de rois, comme les femmes restent factuellement en nombre supérieur aux médecins malgré *un médecin femme* (sous-ensemble de l'ensemble des médecins, vs *une femme médecin*, sous-ensemble de l'ensemble des femmes).

(2) *La ville de Paris...*

De Paris, caractérisant indirect du noyau nominal *ville*, rétrécit l'extension de l'ensemble des villes au sous-ensemble (pas nécessairement singleton : voyez Paris-Texas, etc.) des villes de Paris. La préposition *de* revêt ici une acception égalisante = «Paris est une ville» parmi ses nombreux sens attestés : possession (par exemple, *la maison de Marie*), méronymie (par exemple, *les mains de femme*), lieu (par exemple, *l'air de la campagne*), source (par exemple, *la descendance de Priam*), temps (par exemple, *la fièvre du samedi soir*), agent ou patient (par exemple, *la critique de Guillaume* = «celle que distille ou qu'essuie Guillaume»), etc.

(3) *Louis le Grand, Napoléon le Petit, etc.*

Les adjectifs *grand*, *petit* ont été pronominalisés par effacement des noms *Louis*, *Napoléon*, et retransférés en adjectifs des noyaux *Louis*, *Napoléon*. La quantification zéro du syntagme nominal annonce un nom propre unifié, assimilable à la séquence *prénom + nom de famille* (ou numéro dynastique : *Louis XIV...*). En bref, *Louis le Grand* = «le *x* qui s'appelle *Louis le Grand*» vs *le grand Louis* = «le *x* grand qui s'appelle *Louis*». *Idem* des argotiques *Max le Flambeur*, *Pépé le Moko*, *Denis-la-Menace*, *Dupont la Joie*, *Toto le héros*, *Mado P'tits-pieds* (Queneau)..., retrouvant le procédé de *Perceval le Gallois*, *Jeanne la Pucelle*, *Louis le Hutin*, *Sinbad le Marin...* et des agglutinés *Jean Lefèvre*, *Pierre Lebègue...*

(4) *Nos amies les bêtes, mon pote le Gitan, etc.*

L'adjectif nominalisé (non plus pronominalisé) et retransféré en adjectif formate le sous-ensemble aux dimensions exactes que lui confère le quantifiant-caractérisant *nos* ou *mon* : «les bêtes dans leur totalité sont nos amies», «le Gitan est mon pote». Comparer, par exemple, *nos ancêtres les Gaulois* = «les Gaulois sont nos ancêtres» à «J'ai de mes ancêtres *gaulois* l'œil bleu blanc, la cervelle étroite, et la maladresse dans la lutte» (Rimbaud) = «les Gaulois sont parmi mes ancêtres».

- (5) *Ce fripon de valet, un amour d'enfant* (= «un enfant adorable», ≠ «un amour juvénile»), etc.

La tournure, on le sait, a fait couler des flots d'encre et de commentaires (voir à date récente Gaatone 1988). Elle procède selon nous des quantifiants-caractérisants analytiques déterminant les noms *valet* ou *enfant* : *CEFRIPONDE valet* = «ce valet (qui est un) fripon», *UNAMOUR d'enfant* = «un enfant (qui est un) amour»... À rapprocher des «enclosures» *Pierre est UNE ESPÈCE DE Martien* = «un Martien (quantifiant) + qui n'en est pas tout à fait un (caractérisant)». Et l'on appréciera dans cette lumière la tendance – injustement flétrie des puristes – de l'introducteur *espèce* à troquer son genre contre celui du noyau : *une espèce d'IDIOT vs une espèce d'IDIOTE*...

- (6) *Un triangle d'oies sauvages, la troupe des travailleurs*, etc.

Seul bénéficiaire de l'interprétation appositive de *triangle* et *troupe*, la très insolite règle d'accord du verbe «avec le complément» dans, par exemple, *Un triangle d'oies sauvages PASSERONT lentement vers le nord* tombe aux oubliettes. C'est cher payé. En réalité, deux analyses sont presque toujours possibles : 1° *triangle* ou *troupe* sont les noyaux du syntagme nominal et ont pour caractérisants prépositionnels *d'oies sauvages* ou *des travailleurs*; 2° *oies* ou *travailleurs*, noyaux, ont pour quantifiants *un triangle de* ou *la troupe des*. Le travail du linguiste consistera précisément à décrire les facteurs qui favorisent le premier ou le second découpage (personnalité du déterminant du nom 1 ou du nom 2, éventuelle caractérisation du nom 1 ou du nom 2, procédés divers de soulignement du nom 1 ou du nom 2, appétence sémantique du nom 1 ou du nom 2 avec le verbe, etc.).

L'apposition sous-estimée

Personne ne discute les appositions *FEMMES, MOINE, VIEILLARDS, tout était descendu* ou *Louis XIV, ROI DE FRANCE*.

Trois critères à tester donc : 1° le statut nominal, 2° le caractère suppressible, 3° le détachement ou, si l'on veut, l'asyndète (Dessaintes 1966).

Premier critère : le statut nominal

L'adjectif n'était jamais partie prenante aux fonctions sujet, complément d'objet ou complément circonstanciel. L'attribut l'investit en revanche du même rôle que le nom : *Pierre est HABILE* comme *Pierre est BOULANGER*. Encore fallait-il signaler contrastivement les adjectifs non attribués (de, par exemple, *Pierre, l'HABILE homme...*), qui se voient décerner la mention d'*épithètes*.

Pour fermer en carré le triangle *adjectif attribut/adjectif épithète vs substantif (nom) attribut*, on attendait un *substantif* ou un *nom épithète*. Espérance déçue. Les manuels partagent cette fonction entre les pseudo-appositions : *le roi LOUIS, la ville de PARIS, Louis LE GRAND, nos amies les BÊTES...*; les «substantifs employés adjectivement» : *une robe MAUVE, la couleur MARRON...*; les «noms composés» : *chou-FLEUR, garde-BARRIÈRE...* Le mot *épithète* lui-même retourne aux traités de rhétorique habillé en *épithète de nature* (par exemple, Hugo : «La PÂLE mort mêlait les SOMBRES bataillons»). Il ancre l'idée d'une... *nature d'épithète*. Un petit pas de plus et une *épithète détachée* vient usurper la place des authentiques *appositions adjectivales* : par exemple, *SURPRISE, la fillette laissa choir son bouquet* ou «Un pauvre bûcheron, tout couvert de ramée, / Sous le faix du fagot aussi bien que des ans / Gémissant et courbé, marchait à pas pesants...» (La Fontaine).

Quid des noms juxtaposés aux adjectifs (par exemple, Rimbaud : «Un soldat jeune, bouche ouverte, tête nue, / Et la nuque baignant dans le frais cresson bleu, / Dort...») ou commutables avec des adjectifs (par exemple, *DANS SA SURPRISE, la fillette laissa choir son bouquet*) ? Ils prennent la tangente du «complément circonstanciel de manière», fonction de repli envahissant par un curieux retour des choses jusqu'aux adjectifs de «Dors-tu content, Voltaire ?» (Musset) ou *Pour vivre HEUREUX, vivons CACHÉS*. Et tant pis si d'aventure le circonstanciel de manière ressemble furieusement à un circonstanciel de temps !

On préfère [...] parler d'«adjectif à valeur de complément circonstanciel de manière» dans des cas comme : *il a connu la gloire adolescent* = «il a acquis la gloire lorsqu'il était adolescent» (Arrivé, Gadet et Gamiche 1986, s.v. *attribut*).

Il serait bien sûr moins coûteux de renoncer au préjugé et d'accueillir parmi les appositions, non seulement les adjectifs (avec leur cortège de participes présents et passés), mais les verbes, syntagmes verbaux et sous-phrases (dont les relatives dites «explicatives» ou «appositives», justement : *Dieu, QUI EST INVISIBLE, a créé le monde visible*, etc.).

Deuxième critère : la suppressibilité

La phrase suivante ébranle les convictions : «Onze heures déjà ! et ma tante lady Éléonor Braybrooke *qui n'arrive pas*.» Grevisse, qui la cite (1980¹¹, § 2610), ne peut s'en tirer qu'en inventant une catégorie *ad hoc* de relatives «indépendantes», abstraction faite du pronom relatif (sic).

Dans certaines phrases, et surtout dans les phrases exclamatives de valeur affective, se rencontrent des propositions relatives sans aucun sens nettement caractérisé (...). On peut, en faisant abstraction du pronom relatif, considérer ces propositions comme indépendantes...

Pourquoi pas des appositions insuppressibles ? Il y en aurait d'autres : *On voit bien Charles PRÉSIDENT* (\neq *on voit bien Charles*). *Marie l'a rendu FURIEUX* (\neq *Marie l'a rendu*). *Le chat PARTI, les souris dansent* (\neq *le chat, les souris dansent*). *Sa nièce ARRIVANT, c'était le feu dans la maison* (\neq *sa nièce, c'était le feu dans la maison*)...

Mais tous ces candidats supposent contourné le préalable de l'asyndète.

Troisième critère : le détachement

L'enrôlement abusif des *roi Louis, ville de Paris*, etc. ne doit pas faire perdre de vue qu'il existe de vraies «appositions intégrées», c'est-à-dire non détachées (ce qui ne signifie pas, attention, que la mélodie ne joue aucun rôle). J'en mentionnerais d'emblée trois :

- (1) *Pierre boit son café CHAUD* se pronominalise par *Pierre le boit chaud* plutôt que par *Pierre le boit*. D'autres tests plaident en faveur de l'apposition : la relativisation (par exemple, *Le café que Pierre boit chaud...* de préférence à *Le café chaud que Pierre boit...*), la focalisation (par exemple, *Son café, Pierre le boit chaud* ou *C'est chaud que Pierre boit son café*), l'interrogation en *comment* (par exemple, – *Comment Pierre boit-il son café ? – Chaud*).
- (2) L'absence de quantifiant devant un nom propre atteste aussi la valeur prédicative de l'adjectif qui l'escorte. Par exemple, «*Néron naissant/ A toutes les vertus d'Auguste vieillissant*» (Racine) = non pas "un avatar chronologique de Néron" (détermination) mais "Néron (qui est) à l'aube de son règne" (prédication).
- (3) Si *Pierre dort CONTENT* contient une apposition, il est exclu d'y reconnaître une «apposition détachée». La portée de la négation montre en effet que le verbe unit au lieu de couper : *Pierre ne dort pas content* = «dort mécontent» vs *Content, Pierre ne dort pas* ou *Pierre, content, ne dort pas* = «la joie le rend insomniaque».

À l'arrivée, aucune des trois exigences d'une apposition 1° nominale, 2° suppressible, 3° détachée ne s'étant révélée opératoire, la question d'une définition proprement linguistique se repose.

* *

Nous sommes obligés de remonter un peu haut.

N'importe quelle phrase P est constituée d'une *énonciation* (i.e. l'*expressivité* de Guillaume 1919, les *voix* de Bakhtine 1929, le *modus* de Bally 1932, les *embrayeurs* de Jespersen 1924, de Jakobson 1963, de Benveniste 1966...) et d'un

énoncé (i.e. l'expression de Guillaume, le *dictum* de Bally, le *propos* de Bonnard 1981, le *message* de Goosse 1986¹², etc.). Soit :

P = Énonciation + Énoncé

Tout énoncé comporte en principe un support ou *thème* et un apport ou *rhème*. De l'un à l'autre s'instaure un rapport de *prédication*.

À côté de la prédication *première*, constitutive de l'énoncé, la prédication *seconde*, facultative, surajoutée à l'énoncé, greffée sur un terme quelconque de la prédication première, confère à son thème la fonction d'*apposé*, à son rhème celle d'*apposition*.

Une typologie complète des appositions n'aura plus qu'à en préciser la nature (nom, pronom, verbe, sous-phrase), la fonction de l'apposé (sujet, objet premier, objet second, circonstanciel, attribut, apposition) et le mode d'attache de l'apposition à l'apposé : liaison directe (marquée ou non par une pause) ou liaison indirecte (prépositionnelle, pronominale, conjonctionnelle).

On notera que l'apposition ainsi conçue intègre l'«attribut du complément d'objet» des grammaires. Considérer, par exemple :

- (1) *Il s'appelle SOCRATE* ou *J'appelle un chat UN CHAT* : appositions nominales aux objets premiers *se* (coréférentiel du sujet) ou *un chat*, prédications secondes directes sans pause.
 - (2) «*Des bateaux, j'en ai pris beaucoup*» (Brassens) : apposition nominale au pronom *en* (résidu de la pronominalisation d'un objet premier à déterminant «indéfini»), prédication seconde directe avec pause.
 - (3) *Marie aime Pierre COMME UN FRÈRE/le prend POUR UN FOULle traite DE NIGAUD...* : appositions nominales à un objet premier, prédications indirectes prépositionnelles. La même description procure dans *Pierre achète au fleuriste des fleurs POUR MARIE*, voire *Pierre offre/confisque un livre À MARIE* une intéressante solution de rechange au «complément d'attribution-privation» de la grammaire scolaire.
 - (4) *Pierre a dix cravates DE ROUGES* : apposition adjectivale à l'objet premier nominal, prédication seconde indirecte prépositionnelle.
 - (5) *Marie a trouvé quelque chose DE BEAU* : apposition adjectivale à un objet premier pronominal, prédication seconde indirecte prépositionnelle.
 - (6) *J'entends un bébé PLEURER* ou *J'ai rencontré Pierre SORTANT du cinéma* : appositions verbales (infinitif, participe) à l'objet premier, prédications secondes directes sans pause.
 - (7) *J'entends un bébé QUI PLEURE* : apposition sous-phrastique à *bébé*, prédication seconde indirecte pronominale.
 - (8) *Je reconnais Pierre QUAND IL A BU* : apposition sous-phrastique à l'objet premier *Pierre*, prédication seconde indirecte conjonctionnelle.
- Etc.

L'apposition réévaluée ne devra pas non plus être surévaluée. Nous refusons ainsi d'annexer l'«apostrophe» de, par exemple, *Vieille canaille !* = «toi qui es (une) vieille canaille» ou «Paraissez, Navarrais, Maures et Castellans...» (Cornaille) = “vous qui êtes Navarrais...”, «Ô Waterloo ! je pleure et je m'arrête, hélas !» (Hugo), «Allons donc, de la place !/ *Vieux fantôme éventé*, la Mort, change de face :/La mer !...» (Tristan Corbière)..., autant de prédications premières incomplètes – amputées du thème –, à situer sur le même plan que les affichages *Maison à louer* ou *Pommes* = «ceci est une maison à louer/un assortiment de pommes à vendre»).

*

* *

En terminant, j'aimerais soumettre à l'éminent linguiste et à l'ami de longue date à qui ces lignes sont dédiées une phrase ambiguë (dont nul n'hésitera en tout état de cause à lui appliquer la causale dans tous les mondes possibles – et le signataire la consécutive dans son univers de croyance personnel) : «Parce que vous êtes un grand seigneur, vous vous croyez un grand génie !» (Beaumarchais).

Deux traductions : 1° “vous croyez être un génie”, 2° “vous croyez avoir du génie”. L'une ferait, si l'on nous suit, du second *vous* un objet premier et de *un grand génie* une apposition à l'objet premier; l'autre, de *un grand génie* l'objet premier et du second *vous* l'apposition.

Y aurait-il une analyse alternative ?